



Les admissions pour l'année 2022-2023 se feront en ligne à l'adresse suivante [CSSMI admission et inscription](#) du 24 janvier au 4 février 2022. Si toutefois, il vous est impossible de le faire de cette façon, veuillez prendre rendez-vous avec l'administration de l'école dès mercredi le 12 janvier 2022

au [450-433-5365](tel:450-433-5365) poste 3

** La situation actuelle nous oblige à mettre en place les mesures sanitaires demandées par la santé publique. Le port du masque et le lavage de mains en entrant dans l'établissement sont obligatoires. Un seul parent, sans l'enfant, sera autorisé pour l'admission en présentielle.*

Pour l'inscription, vous devrez fournir certains documents :

- Le **formulaire de demande d'admission** dûment rempli et signé. Si vous n'êtes pas en mesure d'imprimer le formulaire, veuillez communiquer avec nous au 450 433-5365 ou avec le CSSMI au 450 974-7000, poste 2313, afin d'obtenir le formulaire par courriel ou par la poste.

- Certificat de naissance original grand format émis par le Directeur de l'état civil du Québec ;

ou

- Certificat d'adoption pour les élèves adoptés au Québec ;

ou

- Certificat de naissance et de baptême pour les élèves nés au Canada, sauf au Québec ;

et/ou

- Certificat de citoyenneté canadienne ;

et/ou

- Une carte de résident permanent.

ET

2 preuves de résidence (une dans chaque catégorie)

Catégorie 1: (une parmi ces choix)

- Acte d'achat notarié ;

- Bail *

- Preuve d'assurance habitation ;

- Compte de taxes de l'année en cours.

Catégorie 2: (une parmi ces choix)

- Permis de conduire ; *

- Facture ou état de compte d'une compagnie de téléphone, d'électricité ou de câblodistribution ;

- Relevé de compte bancaire ou relevé de carte de crédit ;

- Déclaration assermenté ; *

- Avis de cotisation.

*** NOTE:** Les combinaisons des documents suivants ne sont pas acceptées:

- Bail ET permis de conduire

- Déclaration assermentée ET permis de conduire

Pour toute autre question, n'hésitez pas à nous téléphoner au 450-433-5365.

Rentrée scolaire 2022-2023

ADMISSION EN LIGNE
DÈS LE 24 janvier!

ADMISSION

ET INSCRIPTION

Du **LUNDI**
24 janvier au **VENDREDI**
4 février
inclusivement

→ POUR QUI?

Les enfants de 5 ans

Les enfants de 4 ans

(priorité accordée à l'élève qui réside dans un milieu défavorisé dont l'indice de défavorisation de l'école de son aire de desserte se situe entre 6 et 10)

Les enfants de 4 ans,
handicapés

Les élèves de niveaux primaire et
secondaire qui ne fréquentent pas
une école du CSSMI

→ RÉINSCRIPTION

La réinscription des élèves qui fréquentent déjà une école du CSSMI se fera via le Portail Parents dès le début du mois de février 2022.

Toute l'information vous parviendra par courriel à la fin janvier!

**VOUS SOUHAITEZ INSCRIRE VOTRE ENFANT
DANS UN PROJET PARTICULIER RÉGIONAL AU PRIMAIRE?**

Programmes alternatif, musical et Baccalauréat International (PEI)

Visitez la section Projets particuliers régionaux au cssmi.qc.ca pour connaître les critères d'inscription de chacun des projets.

Vidéo explicative du projet à regarder obligatoirement par les parents!

Date limite d'inscription : 7 février 2022

Cette démarche s'adresse autant aux nouveaux élèves qu'à ceux fréquentant déjà le CSSMI.

→ POUR TOUT SAVOIR

Détails et dates importantes :

cssmi.qc.ca

Section → Admission et inscription

Service de l'organisation scolaire et du transport
450 974-7000 poste 2313

Centre
de services scolaire
des Mille-Îles

Québec 

